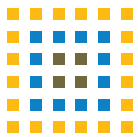


OUTILS ET
MÉTHODES



LOGITAXE, UN OUTIL DÉDIÉ AUX EXPERTS COMPTABLES

Imaginez... un logiciel qui, d'un simple clic, calcule en temps réel et, sans erreur, les taxes d'apprentissage et de formation professionnelle. C'est ce que réalise Logitaxe, un logiciel développé par ASP.



Proposé par l'Opcareg Ile-de-France aux cabinets comptables adhérents, Logitaxe, élaboré en association avec des experts comptables et leurs collaborateurs, s'adapte instantanément aux spécificités de chaque entreprise. Ainsi, pour chaque client, fini toutes les manipulations de liasses de documents administratifs et financiers à remplir pour calculer la taxe d'apprentissage et la contribution au titre de la formation professionnelle. « Souple et sûr, Logitaxe est utilisable sur Internet. Sa prise en main est immédiate, il suffit d'obtenir un code d'accès auprès de l'Opcareg Ile-de-France », précise Jérôme Thirion, Directeur Développement chez ASP.

■ Rapidité et fiabilité

Lancé en octobre 2006 en Ile-de-France, Logitaxe est déjà diffusé par les Opcareg Bretagne, Franche-Comté et Haute-Normandie et, dans un proche avenir, par l'Opcareg Midi-Pyrénées. « Nous connaissions bien ASP, collecteur de la taxe d'apprentissage et son outil Logitaxe », raconte Philippe Huguenin-Génie, Directeur de l'Opcareg Ile-de-France. « Il nous a paru intéressant de mettre à la disposition des cabinets comptables un produit qui leur facilite la vie », poursuit-il. « Depuis deux ans, nous proposons Logitaxe aux experts comptables adhérents. Cet outil rencontre un franc succès car il permet, entre autres, de préparer au plus tôt le calcul des taux de cotisation. Il n'y a pas d'oubli ou d'erreur, évitant ainsi tout retard dans le paiement de ces contributions », constate Anne-Hélène Gorand, conseillère formation de l'Opcareg Haute-Normandie. « Logitaxe offre la possibilité à chaque collaborateur de travailler sur son portefeuille d'entreprises adhérentes. Et un code d'accès permet de garantir la confidentialité des données sur le Web », poursuit-elle. Accessible 7 jours sur 7 à partir d'un PC, Logitaxe permet au comptable d'accéder aux différents taux de contribution de la formation professionnelle

continue, des habilitations des écoles demandées par ses clients... Des informations qui apportent gain de temps et rapidité. Un service d'assistance téléphonique est également mis à la disposition du comptable pour répondre à toutes les questions juridiques, administratives et techniques.

■ Gestion rationnelle des données

La saisie des données est réduite au maximum. La masse salariale, les effectifs, la raison sociale, l'adresse, le siret, le code Naf, l'activité et les données sur les apprentis peuvent être captés sous le fichier norme DADS-U pour être intégrés très facilement. Les déductions, les exonérations, les versements à de multiples établissements et tous les abattements se calculent instantanément. « L'avantage de cet outil sur le Web est l'intégration instantanée de modifications par ASP. Il n'y a pas de disquette de mise à jour, le comptable ne touche à rien. Il a toujours ses renseignements financiers et comptables à jour et au plus juste », souligne Priscilla Fiche, assistante formation à l'Opcareg Bretagne. Quant au calcul de la cotisation pour la formation professionnelle continue, une auto sélection, prenant en compte le code Naf, la convention collective et l'activité de l'entreprise, indique précisément l'accord de branche. Le calcul se fait en fonction des particularités de chaque accord de branche (taux d'appel, montant minimum...) en appliquant les abattements légaux. Ensuite, il est possible au comptable d'éditer un état récapitulatif de la formation professionnelle par entreprise, par collaborateur ou pour tout le cabinet. La 2486 des entreprises de moins de 10 salariés peut être également éditée selon l'option sélection et l'accord de branche. Et, cerise sur le gâteau, l'édition d'un fichier contenant les adresses et les montants à payer de chaque client du cabinet permet de faire instantanément des courriers personnalisables d'accompagnement. « Encourager les experts-comptable à s'équiper de Logitaxe, est une manière pour l'Opcareg Ile-de-France de simplifier aux entreprises, notamment les plus petites, la gestion administrative et financière de la formation », conclut Philippe Huguenin-Génie.